Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20261008-20261005-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 03 octobre 2026

PRÉSENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Eric LE BRAS – Camille DROFF – Michel MORVAN-CHATELIER – Charlotte DARMOIS – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉS : Sylvie LE QUEAU (procuration à Lorinne ANSQUER) – Vincent SERDOBBEL (sortie de la salle pour cette délibération).

Monsieur Ludovic RIOU a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHE – DÉFENSE DE FORET CONTRE LES INCENDIES

Monsieur Vincent SERDOBBEL, conseiller municipal, sort de la salle.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2131-1 ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU le Code forestier ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence publique sur le profil acheteur de la commune ;

Considérant qu'une consultation a été lancée le 18 août 2026 jusqu'au 18 septembre 2026 et que trois entreprises ont candidatés ;

VU l'avis de la commission d'appel d'offres dûment convoquée en date du 24 septembre 2026 ;

Considérant que le choix de la commission s'est porté sur la proposition de l'entreprise UNITUD pour un montant de **19 700 € HT** et 23 640 € TTC.

Madame le Maire informe l'Assemblée que trois entreprises ont candidaté : ATEVE ingénierie, Société bretonne de l'eau et de l'aménagement (SBEA) et UNITUD.

Monsieur Guy DENIEL, Maire adjoint, donne lecture du procès-verbal de la commission d'appel d'offre ayant eu lieu le 24 septembre 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20261008-20261005-DE

ATTRIBUE le marché public pour le DFCI à l'entreprise UNITUD, 3 Hent Alexandre Masse, 29700 PLOMELIN, pour un montant global et forfaitaire de **19 700 € HT** ;

DIT que l'exécution du marché, notifié le 1er novembre 2026, débutera à compter de la date fixée par ordre de service.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2026.

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE — LE SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD — Ludovic RIOU

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture